



Mercredi 15 mars 2023

Appels à projets : Lutte contre les drogues et les conduites addictives

Vous avez jusqu'au 31 mars 2023 inclus pour déposer vos dossiers !

Les appels à projets pour lutter contre les drogues et les conduites addictives en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les Bouches-du-Rhône, portés par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), ont été renouvelés pour l'année 2023. Porteurs de projets, vous avez jusqu'au 31 mars 2023 pour déposer vos dossiers.

2022 a été marquée par un contexte sanitaire, social et économique encore complexe, entraînant des conséquences sur l'état de santé mentale des personnes, leurs consommations de produits illicites et leurs comportements. La prévention et la prise en charge des conduites addictives restent un enjeu majeur pour la santé et la sécurité des populations, dans une région où la consommation de substances est supérieure à la moyenne nationale.

Les projets déposés devront contribuer à renforcer la prévention et la réduction des risques et des dommages liés aux addictions, et s'inscrire dans les cinq axes prioritaires de la feuille de route régionale :

Axe prioritaire 1 : Actions à destination des jeunes

Axe prioritaire 2 : Actions ciblées sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Axe prioritaire 3 : Actions à destination des personnes vulnérables

Axe prioritaire 4 : Actions en santé festive

Axe prioritaire 5 : Actions à destination des professionnels de première ligne

Pour déposer vos dossiers dans le cadre de l'appel à projets MILDECA en Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-regional-mildeca-2023-paca>

Pour déposer vos dossiers dans le cadre de l'appel à projets MILDECA dans les Bouches-du-Rhône : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-departemental-mildeca-2023-bouches>

Pour plus d'informations sur ces appels à projets, rendez-vous sur le site de la préfecture: <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Appels-a-projet/Appel-a-projets-pour-lutter-contre-les-drogues-et-les-conduites-addictives>

La procédure pour l'année 2023 est entièrement dématérialisée.

